

Monsieur le sous-préfet de Béziers

Objet : Répercussions du dynamitage de l'Airette

Monsieur,

Nous attirons l'attention des services de l'État sur trois conséquences du dynamitage du réservoir d'eau potable de l'Airette par l'entreprise Guintoli à la demande de Mr Arcas.

- 1) Les 1600 tonnes de béton ne sont pas évacuées.
- 2) Le lit du barrage contient en moyenne un mètre de sédiments sur une surface de vingt mille mètres carrés.
- 3) Le plan de prévention des inondations n'a pas été révisé.

En appui des trois observations ci-dessus, sont versés au débat les éléments d'appréciations ci-dessous.

a) Pourquoi, à notre sens, les 1600 tonnes de béton non armé devraient être, au moins en partie, transportées chez Braud à Béziers, équipé pour valoriser ce type de déchet à l'usine de la route de Narbonne ?

- Guintoli ne parvient pas à reconstituer le lit de l'ancien torrent. Suite probablement à une étude de faisabilité approximative, de gros blocs, héritages du vieux ruisseau, empêchent les machines de travailler à un rythme correct compte tenu du devis, les gravats sont laissés dans le fond du barrage et recouverts de terre pour préserver l'arentabilité du chantier.

- Une noria de camion peut assurer le transport en mettant la voie montant sur Bardou en sens unique pendant quelques jours.

- Si l'option de ne pas évacuer les gravats est maintenue, il faudrait reconstruire le talweg en bâtissant des flancs en béton armé comme cela a été fait dans le Queyras ou dans la vallée de l'Eyrieu en Ardèche, pour éviter que le torrent affouille.

b) Quel sera l'impact sur le biotope du transport par le torrent en crue de l'énorme quantité de sédiments accumulée pendant 50 ans sur le fond de feu le barrage ?

- La nature ne reprendra pas ses droits, les chênes et le maquis n'auront pas le temps de repousser, comme cela s'est produit au barrage de la Biconque au-dessus de Lamalou, car les épisodes cévenols sont trop fréquents accompagnés d'un intense ravinement.

- Les gouffres du grand Rec seront comblés, les frayères de fario détruites.

- Il y a un risque de « bouchon » avec tous les dégâts qui en découlent pour les berges du Jaur, s'il cède.

c) La destruction du barrage écréteur de crues aura des conséquences ! Deux cents millimètres d'eau en 24 heures sont des précipitations fréquentes depuis 1995. Cela représente 200 litres d'eau par mètre carré sur un bassin versant de 1200 hectares, un triangle qui part du Crouzet avec à l'est la crête de Bramefan et la ligne de crête passant par St Martin le Froid, le col de Bardou à l'ouest.

- L'usine EDF du Montahut a-t-elle intégré ce risque de 20 mille tonnes d'eau qui dévalent en 24 heures?

- La puissance du courant sera exceptionnelle, plus de mille litres par seconde, le tunnel sous la route de St-Pons à hauteur des Horts supportera-t il la masse des troncs multipliés par le carré de la vitesse?

- Pour le Jaur, l'ampleur des eaux venant de La Roque change la donne du plan de prévention des inondations.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Pierre Blondeau